

Image not found or type unknown



-visa pour pere français cherche renseignement-

Par **foufouad**, le **28/08/2011** à **05:22**

Bonjour, rndabord je vous remercie de vos conseils. j'ai vecu 3ans en france, je suis pere d'un enfant français de 4mois (ma femme est française de souche), on s'est marié en algerie ce début aout 2011 sans attendre la réponse ccm... a son retour on a eu un courrier de ccm favorable & le formulaire de transcription de mariage avec.... la on prépare le dossier de la transcription... j'ai 2 questions à poser: (1)-est ce que j'ai le droit de demander un visa en étant un père français & quel genre de visa à demander??..... (2)-au cas où on me donne un visa est ce que j'ai le droit de rester en france & finir les papiers de transcription la bas??... sachant qu'on a le livret de famille français aussi mais moi je suis marqué dans la même page que mon fils car on n'a pas encore marié à sa naissance..... merci encore & bon courage